

QU'EST-CE QUE C'EST ?

La Grève du chômage est un événement symbolique : lorsque les salariés sont mécontents de leurs conditions de travail, ils font la grève, de la même façon, lorsque les chômeurs de longue durée sont mécontents de la pénurie d'emploi, ils font la grève du chômage. Les participants effectuent, ce jour-là, des travaux utiles pour la société mais non réalisés.

C'est donc un rendez-vous annuel pour alerter contre la privation d'emploi et revendiquer le droit à l'emploi pour tous inscrit dans la Constitution française.

Cette journée permet de mettre en avant deux choses :

- ① **La capacité des personnes privées durablement d'emploi à réaliser des travaux utiles et leurs savoir-faire ;**
- ② **L'existence de travaux utiles non-réalisés sur le territoire, qui sont pourtant essentiels au développement du territoire car ils permettent d'améliorer la vie économique, écologique, sociale, culturelle, civique...**

QUAND A-T-ELLE LIEU ?

Elle est organisée chaque année en octobre. **En 2017, elle a lieu jeudi 26 octobre.**

QUI PARTICIPE ?

- ① **Les personnes privées durablement d'emploi,**
- ② **les personnes impliquées (acteurs locaux, élus, citoyens, structures d'insertion, Services publics de l'emploi locaux...),**
- ③ **les élus locaux et nationaux (parlementaires, élus locaux),**
- ④ **les associations nationales porteuses et partenaires du projet et leurs représentants locaux,**
- ⑤ **les acteurs de la mobilisation territoriale (transition énergétique, agenda 21...).**

ET CONCRÈTEMENT, C'EST QUOI ?

Ce jour-là, les groupes locaux constitués de chômeurs, de militants associatifs et de citoyens sympathisants se retrouvent pour effectuer, dans la convivialité, des travaux utiles qui ne sont pas pourvus sur le territoire. Au-delà, différentes actions (marche, tractage, témoignages...) sont possibles sur le territoire.

Menées localement, ces manifestations sont relayées au niveau national (par l'association TZCLD, les associations partenaires et les médias) pour alerter les décideurs et l'opinion publique et marquer l'intérêt des acteurs du territoire pour la démarche Territoires zéro chômeur de longue durée.

COMMENT FAIRE POUR L'ORGANISER SUR MON TERRITOIRE ?

- ☺ Manifester son intérêt auprès de l'association TZCLD : **formulaire d'inscription à remplir ICI.** 
- ☺ Identifier localement des participants et les acteurs susceptibles de s'impliquer à vos côtés (associations, élus, service public de l'emploi...).
- ☺ Définir les animations possibles lors de cette journée (défilé jusqu'à un point emblématique du territoire, réalisation de travaux utiles inexistantes sur le territoire dans un lieu central...).
- ☺ Cibler un ou deux travaux utiles phare à réaliser.
- ☺ Définir un ou plusieurs lieu(x) à investir et demander les autorisations nécessaires.
- ☺ S'outiller (voir le point suivant).

LES OUTILS DE LA GRÈVE DU CHÔMAGE

- ☺ **Outils fournis** : chasubles « Grève du chômage », badges.
- ☺ **Outils à télécharger** : lettre de mobilisation à destination des élus et acteurs locaux, bannière pour les réseaux sociaux, flyer à distribuer, affiche « Grève du chômage », invitation médias locaux.
- ☺ **Outils à réaliser** : pancartes (« Je sais faire... », « Je suis privé d'emploi depuis... »), matériel nécessaire au déroulement des travaux utiles choisis.

C'EST ENSEMBLE QUE NOUS FERONS DE L'EMPLOI UN DROIT !



TZCLD.FR



02 85 52 45 49



CONTACT@TZCLD.FR